

BULLETIN D'INFORMATION – DECEMBRE 2020**LE MOT DU PRESIDENT**

Madame, Monsieur, Chers Colotis,

Au moment où j'écris ces lignes, il reste bien des incertitudes sur l'évolution de la pandémie liée à la Covid 19. En 2020, cela a perturbé notre fonctionnement, tant au niveau de l'accueil, qu'à la tenue de nos conseils et jusqu'à l'annulation de notre assemblée générale ordinaire du mois d'août puis du 15 octobre.

Depuis le mois d'août, nous avons assuré les tâches essentielles pour la gestion de l'ASA.

Le conseil syndical a aussi préparé le budget primitif 2021, dont vous trouverez le détail au dos de ce bulletin. Celui-ci a été élaboré en fonction des actions prioritaires, principalement des réfections : marquages au sol, réseaux égout et voies pluviales, espaces verts et débroussaillage.

Ces mois passés nous ont également fait réfléchir à la tenue des assemblées générales ordinaires. C'est pourquoi, à la prochaine réunion d'août 2021, nous proposerons de prendre une résolution permettant à l'ASA de procéder à un vote par correspondance, suivant les mêmes modalités que celles accordées aux associations classiques.

Cette possibilité, non prévue aux statuts, nous permettra un vote par correspondance dans le cas où nous serions à nouveau empêchés pour cause de pandémie ou de restrictions de déplacements etc...

2021, année d'élections. Nous souhaitons pouvoir compter sur tous, sur votre engagement personnel, afin de participer à notre action. Nous vous invitons pour ce faire à nous contacter.

En conclusion, le conseil syndical et moi-même vous souhaitons les meilleures fêtes de fin d'année possibles.

Prenez soin de vous.

Bernard DUMOUX

ELECTIONS – ASSEMBLEE GENERALE

Les élections, concernant le renouvellement des membres du conseil syndical, auront lieu lors de l'assemblée générale prévue première quinzaine d'août 2021.

Bien entendu, votre présence est indispensable pour le bon fonctionnement de notre association.

A défaut, n'oubliez pas de confier votre pouvoir au représentant de votre choix.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions ou candidatures éventuelles.

PERMIS DE CONSTRUIRE ET DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

Il est rappelé, notamment aux nouveaux propriétaires, que conformément à notre règlement intérieur, les dossiers de demande de permis de construire et d'autorisation de travaux doivent être déposés au bureau du Parc pour consultation, avant transmission aux services de l'urbanisme de la commune.

ORDURES MENAGERES

Vous trouverez ci-dessous le tableau des fréquences de ramassage des ordures ménagères, pour les secteurs 1 (zone du Parc entre la RN 559 et la mer) et le secteur 2 (le Parc en général). Attention, réduction importante des fréquences en été (COM COM 04 94 96 06 68)

SECTEUR 1		
ORDURES MENAGERES		
Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Mardi et samedi à partir de 5h	Mardi, jeudi, samedi à partir de 5h	Lundi au vendredi à partir de 5h
Poubelle	Poubelle	Poubelle
Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Lundi et vendredi à partir de 5h	Lundi et vendredi à partir de 5h	Lundi, mercredi et vendredi à partir de 5h
Poubelle	Poubelle	Poubelle
Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Mardi à partir de 8h	Mardi et samedi à partir de 8h	Mardi et samedi à partir de 8h
Verre	Verre	Verre
Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Mardi à partir de 8h	Mardi et samedi à partir de 8h	Mardi et samedi à partir de 8h
Verre	Verre	Verre

SECTEUR 2		
ORDURES MENAGERES		
Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Lundi et vendredi à partir de 5h	Lundi et vendredi à partir de 5h	Lundi et vendredi à partir de 5h
Poubelle	Poubelle	Poubelle
Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Mardi à partir de 8h	Mardi et samedi à partir de 8h	Mardi et samedi à partir de 8h
Verre	Verre	Verre
Novembre à mars	Avril, mai, juin, sept. et oct.	Juillet et août
Samedis impaires Jeudi à partir de 8h	Jeudi à partir de 8h	Jeudi à partir de 8h
Verre	Verre	Verre

HAIE EN BORDURE DE VOIE

Le développement des haies vives, soit en hauteur soit en débordement sur la rue, est la cause de dérangements sur les lignes téléphoniques ou peuvent gêner les piétons ou les automobilistes.



Nous vous rappelons que ces haies sont une source de danger et qu'une résolution a été prise en assemblée générale de 2015 afin de pouvoir, en cas de carence du propriétaire, faire réaliser les travaux et ensuite procéder à une refacturation par le Trésor Public. Nous veillons particulièrement au respect de cette obligation.

RESPECT DES REGLES URBANISMES ET CAHIER DES CHARGES

Nous sommes obligés de rappeler à tous, et signaler à vos locataires, que nous appartenons à l'ASA du Parc de Cavalaire, avec ce que cela comporte de contraintes. En effet, très souvent nous devons faire le rappel des règles afin de protéger notre cadre de vie. Ces comportements individuels nous obligent à « anticiper » les situations irrégulières pour réduire au maximum leur impact.

Nous formulons le souhait que chacun prenne conscience de cet état de fait et donc :

- Soumettre les permis de construire à l'ASA,
- Faire toutes les déclarations utiles en cas de travaux : Clôtures, piscines, extension...
- Entretenir ses arbres de hautes futaies,
- Débroussailler son terrain,
- Ne pas laisser les poubelles sur la voie publique,
- Nettoyer ses caniveaux

**ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE (A.S.A)
LES PARCS DE CAVALAIRE**

BUDGET PRIMITIF 2021

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	DÉSIGNATION	Budget Primitif 2020	Budget Primitif 2021
ch 60	Achats non stockés		
60601	Fournitures non stockable (eau)	250,00	250,00
60601	Fournitures non stockable (edf)	500,00	500,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	100,00	100,00
6064	Fournitures administratives	650,00	650,00
	Total	1 500,00	1 500,00
ch 61	Services extérieurs		
611	Contrat de prestation de services	18 700,00	19 000,00
613	Locations (bureau)	8 700,00	8 700,00
613	Location (photocopieur)	1 900,00	1 900,00
61521	Entretien de terrains	63 200,00	63 200,00
615231	Entretien voirie	73 000,00	57 300,00
615232	Entretien réseaux	27 700,00	37 580,00
61524	Entretien bois et forêts	7 500,00	18 000,00
61558	Entretien et réparation biens mobiliers	0,00	0,00
6161	Prime d'assurance	1 000,00	1 000,00
	Total	201 700,00	206 680,00
ch 62	Autres services extérieurs		
622	Rémunération d'intermédiaires (honoraires)	0,00	0,00
622	Rémunération d'intermédiaires (avocats)	5 000,00	5 000,00
623	Publicité, publication	200,00	200,00
625	Frais de déplacement - missions	2 500,00	2 500,00
625	Réceptions	800,00	800,00
626	Frais postaux	2 000,00	2 000,00
626	Frais de télécommunication	800,00	800,00
627	Services bancaires et assimilés	20,00	19,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	900,00	750,00
	Total	12 220,00	12 069,00
ch 63			
635	Impôts - taxes - versement assimilés (T. Foncière)	50,00	100,00
	Total	50,00	100,00
ch 65 à 68			
6541	Créances admises en non valeur	200,00	0,00
6558	Contribution obligatoire (Trésor Public)	816,00	800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	300,00	0,00
678	Charges exceptionnelles	20,00	20,00
O22	Fonds réserve dépenses imprévues	2 000,00	1 700,00
	Total	3 336,00	2 520,00
	Total dépenses Fonctionnement 2021	218 806,00 €	222 869,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70685	Redevances et recettes diverses	218 806,00	222 869,00
	Total recettes Fonctionnement 2021	218 806,00 €	222 869,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

165	Cautions travaux	56 000,00	52 000,00
	Total dépenses Investissement 2021	56 000,00 €	52 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

165	Cautions travaux	56 000,00	52 000,00
	Total recettes Investissement 2021	56 000,00 €	52 000,00 €